

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 septembre 2019

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 44 + 9 Pouvoirs
suppléants : 5

Secrétaire de séance : M. F. SCHEYDER

Sous la présidence de : M. J. ADAM

PRESENTS : Mmes J. LEONHART, L. JOST-LIENHARD, MM. A. JANUS, P. MICHEL, M. RIEHL, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, G. BERBACH - suppléant -, D. BASTIAN, Mme N. CARMAUX, MM. J. ADAM, D. OSTER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes J. SCHNEPP, L.L. MOREY, E. BECK, MM. F. SCHEYDER, J.M. MATTER, P. DIETLER, Mmes N. HOLDERITH-WEISS, D. FUNFROCK - suppléante -, MM. F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. SCHMITT, D. HOLZSCHERER, G. KLIKI, J.L. SCHEER, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, E. JACKY - suppléant -, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, M. R. KOENIG, Mme L. CLEISS, MM. J.G. BALTZER - suppléant -, R. HARRER, P. DHAINAUT, S. CUNRATH, C. KAMMERER.

EXCUSES : Mmes R. ROTH - Pouvoir à M. A. JANUS -, D. HAMM - Pouvoir à Mme L. MEHL -, MM. A. MEISS, D. ETTER, G. REUTENAUER, J.M. KRENER - Pouvoir à J.M. MATTER -, C. REIMANN - Pouvoir à Mme L.L. MOREY -, Mme A. STUCKI - Pouvoir à Mme J. SCHNEPP -, M. J.G. STOLLE, Mme A. LEIPP, MM. J.C. BERRON - Pouvoir à M. C. KAMMERER -, R. LETSCHER - Pouvoir à J. ADAM -, R. KISTER, M. RUCH - Pouvoir à M. R. HARRER -, Mme C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. S. CUNRATH.

Délibération n°11 : Adoption du Programme des travaux d'urgence au Château de Lichtenberg et de leur plan prévisionnel de financement

Vu l'urgence d'un certain nombre de travaux à réaliser au Château de Lichtenberg,

Vu le marché de maîtrise d'œuvre signé le 23/07/18 avec M. Pierre-Yves CAILLAULT, Architecte en Chef des Monuments Historiques,

Vu le programme des travaux proposés,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* **d'ADOPTER** le programme des travaux urgents à réaliser au Château de Lichtenberg ;

* **d'ADOPTER** le plan prévisionnel de financement suivant de ces travaux :

DEPENSES HT		RECETTES		
	Montant		Montant	%
Travaux (A)	758 789,85	Etat :		
		DRAC (40% de C)	340 635 ,94	44,12%
Maitrise d'œuvre (B =12,23 % de A)	92 800,00	FSIL (54% sur liste de travaux)	130 541,00	
<i>Sous-total Travaux + MO (C)</i>	<i>851 589,85</i>	Département du Bas-Rhin (25 % de C)	212 897,46	19,93%
Imprévus (D = 10 % de C)	85 158,98	Région Grand Est (20% de C)	170 317,97	15,95 %
Etudes et Honoraires divers (E = 5% de C)	42 579,49	Communauté de Communes	213 607,63	20,00 %
Dévégétalisation des remparts (F)	88 671,68			
TOTAL (C+D+E+F)	1 068 000,00	TOTAL	1 068 000,00	100 %

* **de SOLLICITER** les subventions :

- de l'Etat : DRAC et Fonds de Soutien à l'Investissement Local ;
- du Département du Bas-Rhin ;
- de la Région Grand Est ;

* **d'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la délibération.

Certifié exécutoire

**Pour extrait conforme,
Le Président**